

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 1<sup>er</sup> Septembre 2012

---

Le 1<sup>er</sup> septembre deux mille douze, à dix sept heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BALDY, Maire.

1

**Présents** : MM. Jean-Claude BALDY, Jean-Paul EVIN, Pierre CREUX, Mmes Fabienne ALEMANNI, Emilienne MARTY, Yvette DAVIDOU, M. Rémy MOLIERES, Mme Christine MANIE, M. Pierre BORREDON, Mme Sylvie GALLAND, Mme Raymonde GARCIA, M. Robert SIUTAT.

**Absents excusés** :

Mme Marie-Jeanne BOISSEL donne procuration à Mme Emilienne MARTY  
M. Gérard ALAZARD, Mme Christine ALBAULT, MM. Jacky BARRAUD,  
Jean-Jacques BONDER.

**Absente** : Mme Janine MARTINOT.

**Secrétaire de Séance** : M. Jean-Paul EVIN.

---

Le compte rendu du 27 avril 2012 a été approuvé à l'unanimité des membres présents.

---

#### **2012.4.1 - LOTISSEMENT CLOS DE LEMOUZY**

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL :

- **Approuve** le budget primitif 2012 tel que présenté (*Annexes 1 à 4*),
- **Autorise** Monsieur le Maire à présenter une demande de permis d'aménager, pour la réalisation du lotissement appelé « Clos de Lémouzy ».

Le prix de vente des lots sera fixé ultérieurement, dès connaissance du coût de cette opération.

#### **2012.4.2 - TRANSPORTS SCOLAIRES – ANNEE SCOLAIRE 2012-2013**

Monsieur le Maire rend compte de la consultation effectuée pour la prochaine rentrée scolaire.

1 seule proposition a été reçue, celle de l'entreprise TRANSPORTS BELMON ET FILS pour un coût journalier de 128.35 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **Décide** de retenir cette entreprise,
- **De soumettre** ce choix au Département, organisateur principal de ce circuit
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer la convention à intervenir.

#### **2012.4.3 - TRANSPORT A LA DEMANDE - LUZECH- CAMY- VISSENS - LEMOUZY- SAINT VINCENT RIVE D'OLT-**

Monsieur le Maire rend compte à l'assemblée de la consultation effectuée pour le transport à la demande « *Luzech-Camy-Vissens-Lémouzy-ST Vincent Rive D'Olt* ». Ce transport du mercredi permet de se rendre au marché de LUZECH.

Une seule offre a été reçue, celle de l'entreprise TRANSPORTS BELMON ET FILS qui propose d'effectuer ce service pour une somme de 105.93 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **Accepte** l'offre de l'entreprise TRANSPORTS BELMON ET FILS,
- **Donne** tous pouvoirs à M. le Maire pour signer la convention établie pour la période du 1<sup>er</sup> septembre 2012 au 31 août 2013.

#### **2012.4.4 - SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **donne** son accord pour l'attribution d'une subvention exceptionnelle aux associations suivantes :

- |   |         |
|---|---------|
| - <b>Office de Tourisme de Luzech</b> .....   | 1 245 € |
| <i>(45 € remboursement de frais déplacement du conférencier<br/>+ 1200 € Programme Culturel 2012)</i> |         |
| - <b>Association de la Pétanque Luzéchoise</b><br>Championnats Régional et Naional .....              | 50 €    |
| - <b>Association AQUATHLON</b> .....  | 150 €   |

#### **2012.4.5 - TAXE DE SEJOUR ADDITIONNELLE**

Monsieur le Maire informe qu'en application de l'article L.3333-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Général a instauré une taxe additionnelle à la taxe de séjour et à la taxe de séjour forfaitaire perçues dans le Département du LOT. Il nous est donc demandé de faire apparaître la mention de la taxe départementale additionnelle, dans la délibération qui fixe nos tarifs (délibération du 10.06.2011). Cette taxe départementale sera recouvrée par la commune pour le compte du Département.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **Fixe à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013**, les tarifs de la taxe de séjour comme suit, par personne et par nuitée :

- Structures classées 4* luxe et 4 * .....	0.71 €
Dont 0,65 € pour la Commune et 0.06 € pour le Département	
- Structures classées 3 * 2* 1* .....	0.55 €
Dont 0.50 € pour la Commune et 0.05 € pour le Département	
- Hôtels de tourisme classés sans étoile et tous les autres établissements de caractéristiques équivalentes.....	0.44 €
Dont 0.40 € pour la Commune et 0.04 € pour le Département	
- Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 1 et 2 * et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, ports de plaisance .....	0,22 €
Dont 0.20 € pour la Commune et 0.02 € pour le Département.	
- **Confirme** les conditions d'application d'exonération ou de réduction votées dans la séance du 10 juin 2012.

### 2012.4.6 - MODIFICATION STATUTAIRE COMMUNAUTAIRE

Monsieur le Maire informe que lors du Conseil Communautaire du 2 juillet 2012, le projet d'évolution de l'école de musique communautaire a été présenté et adopté à l'unanimité par les délégués communautaires.

Le projet consiste à diversifier les enseignements artistiques de cette école. Des cycles d'éveil et d'initiation au théâtre viendront ainsi compléter les enseignements de la musique à la rentrée 2012.2013. D'autres enseignements pourraient être introduits dans les années à venir.

4

Monsieur le Maire soumet au vote du Conseil Municipal la modification statutaire communautaire suivante :

- Gestion et entretien de l'école d'enseignements artistiques dans les domaines de la danse, de la musique, du théâtre et des arts plastiques.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **adopte** cette modification.

### 2012 .4.7- DECISION MODIFICATIVE N° 1 BUDGET CAISSE DES ECOLES

Désignation	Dépenses	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
D 60632 : F. de petit équipement		300.00 €
<b>TOTAL D 011 : Charges à caractère général</b>		<b>300.00 €</b>
D 022 : Dépenses imprévues fonctionnement	300.00 €	
<b>TOTAL D 022 : Dépenses imprévues Fonct.</b>	<b>300.00 €</b>	

### 2012.4.8 - DECISION MODIFICATIVE N° 3 COMMUNE

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>INVESTISSEMENT</b>				
D 2113-183 : AMENAGEMENT CABINET MEDICA	250 000.00 €			
D 2188-163 : AMENAGT BATIMENTS COMMUNA		32 000.00 €		
<b>TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles</b>	<b>250 000.00 €</b>	<b>32 000.00 €</b>		
D 2313-163 : AMENAGT BATIMENTS COMMUNA	22 000.00 €			
D 2313-178 : AMENAGEMENT ANCIEN GARAGE PO	15 000.00 €			
D 2313-183 : AMENAGEMENT CABINET MEDICA		345 000.00 €		
D 2313-98 : EGLISES		1 000.00 €		
<b>TOTAL D 23 : Immobilisations en cours</b>	<b>37 000.00 €</b>	<b>346 000.00 €</b>		
R 1341-134 : AMENAGEMENT VILLAGE				11 357.00 €
<b>TOTAL R 13 : Subventions d'investissement</b>				<b>11 357.00 €</b>
R 1641-134 : AMENAGEMENT VILLAGE			11 357.00 €	
R 1641-163 : AMENAGT BATIMENTS COMMUNA				10 000.00 €
R 1641-178 : AMENAGEMENT ANCIEN GARAGE PO			15 000.00 €	
R 1641-183 : AMENAGEMENT CABINET MEDICAL				95 000.00 €
R 1641-98 : EGLISES				1 000.00 €
<b>TOTAL R 16 : Emprunts et dettes assimilées</b>			<b>26 357.00 €</b>	<b>106 000.00 €</b>
<b>Total</b>	<b>287 000.00 €</b>	<b>378 000.00 €</b>	<b>26 357.00 €</b>	<b>117 357.00 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>91 000.00 €</b>		<b>91 000.00 €</b>

### **2012.4.9 - VIREMENTS DE CREDITS ARRETE N° 2012/0022**

Monsieur le Maire rend compte au Conseil Municipal des virements de crédits suivants qu'il a été amené à réaliser :

- En diminuant le chapitre des dépenses imprévues d'investissement de 28 000 €.
- Pour augmenter :
  - Le compte 205 : Concessions et Droits assimilés (licence débit de boissons – Berges de Caix) de 6 000 €,
  - Le compte 2158 : Autres matériels et outillages pour Caix de 22 000 €.

Le Conseil Municipal **donne** son accord.

### **2012.4.10 - CHEQUES HORIZON SAISON 2012.2013**

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée que le dispositif « Chèques Horizon » est renouvelé pour l'année 2012-2013.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

- **Donne** son accord pour renouveler l'opération « Chèque Horizon »,
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer la convention à intervenir avec le Département.

### **2012.4.11 - TRAVAUX CITE SCOLAIRE - AVENANT N° 1 A LA CONVENTION DE LA DELEGATION DE MAITRISE D'OUVRAGE**

Monsieur le Maire rend compte que suite à la signature du marché de maîtrise d'œuvre avec l'équipe LCR ARCHITECTE, l'enveloppe financière des travaux a été arrêtée à 10 350 000 € HT. La répartition provisoire des dépenses affectées au groupe scolaire se fait au taux de 24 % pour la Commune.

Le nouveau montant prévisionnel de la participation de la commune serait de 3 110 129 € HT dont :

- Coût Etude et Maîtrise d'oeuvre	353 582 € HT
- Coût travaux	2 682 720 € HT
- Coût hors marchés	31 458 € HT
- Coût artistique	20 769 € HT
- Coût prime concours	21 600 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **Donne** son accord pour cette nouvelle participation,
- **Autorise** Monsieur le Maire pour signer l'avenant N° 1 à la Convention n° 646 de délégation de maîtrise d'ouvrage pour la prise en charge de la réalisation du groupe scolaire dans le cadre de la construction de la cité scolaire sur la Commune de LUZECH.

**2012.4.12 - FAIE 2012 - AMENAGEMENTS SECURITAIRES RD8 - ESPACE PUBLIC PLACE RASTIGNAC ET PLACETTE QUAI HENRI PELISSIE**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le projet des aménagements sécuritaires :

- Sur la RD8 entre la Grave et Boissor
- Espace public Place de Rastignac
- Placette Quai Henri Pélissié.

Ces travaux sont estimés à 137 687 € HT et pourraient bénéficier d'un financement départemental au titre du FAIE 2012.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal :

- **Approuve** ce projet,
  - **Sollicite** une subvention au titre du FAIE 2012.
  - **Habilite** Monsieur le Maire à signer tous documents à venir.
-

**Liste des délibérations prises au cours de la séance :**

- 2012.4.1 - Lotissement Clos de Lémouzy
- 2012.4.2 - Transports scolaires – année scolaire 2012/2013
- 2012.4.3 - Transports à la demande – Luzech - Camy – Vissens - Lémouzy - St Vincent Rive d'Olt
- 2012.4.4 - Subventions exceptionnelles
- 2012.4.5 - Taxe de séjour additionnelle
- 2012.4.6 - Modification statutaire communautaire
- 2012.4.7 - Décision modificative n° 1 – Budget Caisse des Ecoles
- 2012.4.8 - Décision modificative n° 3 – Commune
- 2012.4.9 - Virements de crédits – arrêté n° 2012/0022
- 2012.4.10 - Chèques Horizon – saison 2012/2013
- 2012.4.11 - Travaux Cité Scolaire – Avenant n° 1 à la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage
- 2012.4.12 - FAIE 2012 – Aménagements sécuritaires RD8 – Espace public Place Rastignac et Placette Quai Henri Pélissié

—————  
Fin de séance  
—————

**ANNEXE 1 : SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES**

CLOS DE LEMOUZY - - CLOS DE LEMOUZY		BP	2012
III - VOTE DU BUDGET		III	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES		A1	

8

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
011	Charges à caractère général		210 560,25	210 560,25
6015	Terrains à aménager		104 060,25	104 060,25
6045	Achats d'études (terrains)		5 000,00	5 000,00
605	Achats de matériels		100 000,00	100 000,00
608	Frais terrains en cours aménagt		1 500,00	1 500,00
627	Services bancaires et assimil		0,00	0,00
012	Charges de personnel		0,00	0,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00
65	Autres charges gestion courante		0,00	0,00
656	Frais de fonct. des grpes d'élus		0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)			210 560,25	210 560,25
66	Charges financières (b)		0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions (d)(6)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct (e)		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e			210 560,25	210 560,25
023	Virement à la sect <sup>n</sup> d'investis.		0,00	0,00
042	Opérations d'ordre entre section (7)(8)(9)		0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT			0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (10)		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE			0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)			210 560,25	210 560,25

+	
RESTES A REALISER 2011 (11)	0,00
+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	210 560,25

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00



**ANNEXE 2 : SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES**

CLOS DE LEMOUZY - - CLOS DE LEMOUZY		BP	2012
III - VOTE DU BUDGET			III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES			A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00
70	Produits des services		0,00	0,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00
74	Dotations et participations		0,00	0,00
75	Autres produits gestion courante		0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)			0,00	0,00
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions (d) (5)		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d			0,00	0,00
042	Opérations d'ordre entre section (6)		210 560,25	210 560,25
7133	Var en-cours de product*biens		210 560,25	210 560,25
043	Op. ordre intérieur de section (9)		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			210 560,25	210 560,25
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)			210 560,25	210 560,25

+	
RESTES A REALISER 2011 (10)	0,00
+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	210 560,25

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

**ANNEXE 3 : SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES**

CLOS DE LEMOUZY - - CLOS DE LEMOUZY		BP 2012
III - VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES		B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
010	Stocks		210 560,25	210 560,25
3351	Terrains		104 060,25	104 060,25
3354	Etudes et prestations de service		5 000,00	5 000,00
3355	Travaux		100 000,00	100 000,00
33581	Frais accessoires		1 500,00	1 500,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)		0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement			210 560,25	210 560,25
10	Dotations Fonds divers Réserves		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts		0,00	0,00
18	Compte de liaison		0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues invest		0,00	0,00
33	en cours de production de biens		0,00	0,00
Total des dépenses financières			0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE			210 560,25	210 560,25
040	Opérations d'ordre entre section (7)		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE			0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)			210 560,25	210 560,25

		+
RESTES A REALISER 2011 (11)		0,00
		+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)		0,00
		=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		210 560,25
















**ANNEXE 4 : SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES**

CLOS DE LEMOUZY - - CLOS DE LEMOUZY		BP 2012
<b>III - VOTE DU BUDGET</b>		<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>		<b>B2</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		210 560,25	210 560,25
1641	Emprunts en euros		106 500,00	106 500,00
16876	Autres dettes - autres EPL		104 060,25	104 060,25
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement			210 560,25	210 560,25
10	Dotations Fonds divers Réserves		0,00	0,00
18	Compte de liaison		0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00
024	Produits des cessions		0,00	0,00
Total des recettes financières			0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>			<b>210 560,25</b>	<b>210 560,25</b>
021	Virement de la section de fonct.		0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre section (6)/(7)(8)		0,00	0,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des opérations réelles et ordres)			<b>210 560,25</b>	<b>210 560,25</b>

+	
RESTES A REALISER 2011 (10)	0,00
+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
=	
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>210 560,25</b>

**SIGNATURES DU PROCES VERBAL**

M. BALDY Jean-Claude	→		
M.EVIN Jean- Paul			
M.CREUX Pierre	→		
Mme ALEMANNI Fabienne			
Mme MARTY Emilienne	→		
Mme DAVIDOU Yvette			
M. ALAZARD Gérard	→		
Mme ALBAULT Christine			
M. BARRAUD Jacky	→		
M.MOLIERES Rémy			
Mme MARTINOT Janine	→		
Mme MANIE Christine			
M. BORREDON Pierre	→		
Mme BOISSEL Marie-Jeanne			
Mme GALLAND Sylvie	→		
Mme GARCIA Raymonde			
M. BONDER Jean-Jacques	→		
M. SIUTAT Robert		